Déclaration commune CTSD du 1^{er} février 2022









Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Ce CTSD concernant la dotation au 1^{er} degré pour la rentrée 2022 se tient après la mobilisation historique des personnels de l'Education Nationale du 13 janvier à laquelle nos organisations syndicales appelaient. En effet, dans le Loiret près de 1 500 manifestants entre Orléans et Montargis avec 65% de grévistes recensé es par nos soins dans le primaire notamment.

Les annonces faites par le premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale ne sont pas suffisantes. Néanmoins, elles ont montré que la grève des personnels et de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative a un impact fort, et que nous pouvons obtenir satisfaction sur nos revendications.

Parmi celles-ci, l'instauration d'une réunion bimensuelle avec les organisations syndicales déclinée départementalement dont la première s'est tenue hier. Puisque l'objectif était de « rétablir ou instaurer un dialogue social », la moindre des choses aurait été, à notre sens, de prévoir un calendrier des commissions CTSD et CDEN beaucoup moins resserré comme certaines organisations syndicales le demandaient. Cela aurait été beaucoup plus respectueux pour ses représentant es et aurait ainsi évité leur boycott de la 1ère instance. De même, des documents préalables à un examen plus minutieux de la carte scolaire vous avaient été demandés. Aucune réponse de votre part non plus. Ce n'est, là encore, à notre sens, pas le signe d'un renouveau du dialogue social.

Pour revenir à l'urgence, la situation continue d'être intenable dans l'Éducation nationale. Le chaos engendré par la gestion de la crise sanitaire mérite des réponses fortes, au-delà des engagements pris par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale. Il faut aller plus loin et, notamment, annuler les évaluations de mi-CP, créer tous les postes nécessaires pour assurer les remplacements, au-delà du recours aux listes complémentaires dans le premier degré annoncées, et doter les écoles et établissements en matériel de protection en nombre suffisant, bien au-delà des volumes annoncés et y compris pour les élèves. Personnels, élèves et parents ont besoin de stabilité, pour travailler et étudier dans un environnement serein et sécurisé.

Au-delà, l'école a un besoin urgent d'investissement. Il faut un collectif budgétaire pour permettre des recrutements massifs et réduire les effectifs dans les classes. Il faut augmenter les salaires des personnels, au-delà des annonces du Grenelle de l'Éducation, dans le cadre du dégel du point d'indice et d'augmentations indiciaires. Il faut répondre aux revendications des AED et AESH, en première ligne face à la crise sanitaire et sa gestion catastrophique

La colère des personnels, des parents et des lycéen·nes n'est pas retombée ! L'heure est à la poursuite de la mobilisation !

Aussi, les organisations syndicales FSU, SGEN-CFDT, SNALC, UNSA Education du Loiret réaffirment leur volonté de rester mobilisées sous des formes diversifiées pour le respect des mesures annoncées et obtenir des améliorations durables pour le système éducatif et la reconnaissance matérielle et morale des métiers de l'Education.